

Direction des Ressources Humaines

Septembre 2024

**Fiche de Poste H/F**

**Régisseur Général** spécialisé(e) en lumièredu Centre Culturel Charlie Chaplin

**Cadre d’emplois :** Technicien territorial **Catégorie :** B

**Rattachement hiérarchique :**

N+2 : Direction du Centre Culturel Charlie Chaplin

N+1 : Direction technique

Encadrement : du technicien polyvalent permanent et des techniciens intermittents.

Au cœur de la métropole de Lyon, Vaulx-en-Velin, 52 000 habitants, est une ville jeune en plein développement urbain, démographique et économique. Engagée dans un projet de renouvellement urbain ambitieux, elle est un territoire d'innovation éducative et culturelle.

Au sein de la Direction des affaires culturelles de la ville de Vaulx-en-Velin et sous l’autorité de la Directrice du Centre Culturel Charlie Chaplin et du Directeur technique, le Régisseur Général est en charge de la coordination, de l’organisation et de la mise en œuvre technique des spectacles et diverses manifestations de la saison culturelle de la ville.

**⮞ Finalité du poste :**

Dans le cadre de la politique culturelle définie par la collectivité, le Régisseur Général collabore à la mise en œuvre technique du projet artistique et culturel de l’établissement.

Pour ce faire, il étudie, prépare, coordonne et supervise l’organisation technique des spectacles de la programmation culturelle (35 spectacles et 85 représentations annuels en moyenne et des résidences de création artistique), des actions culturelles dans le lieu et hors les murs ainsi que les manifestations municipales et associatives accueillies à Chaplin.

Il évalue leur faisabilité technique en concertation avec tous les acteurs concernés et propose des adaptations et options au regard des contraintes existantes, dans le respect de la règlementation en vigueur et en optimisant les moyens humains, budgétaires et matériels alloués.

 **Missions et activités principales du poste**

Tout au long de ses missions (avant, pendant et après le spectacle) le Régisseur Général joue un rôle d’interface entre la Direction, les équipes artistiques et techniques dont il est un des interlocuteurs privilégiés. Il apporte son expertise et ses préconisations à la Direction dans l’ensemble de ses domaines de compétences**.**

Sous l’autorité hiérarchique de la Directrice du centre culturel et du Directeur Technique, et au sein d’une équipe de 11 personnes, le Régisseur Général réalise les missions suivantes :

**Préparation et accueil des activités**

- Analyser les besoins techniques liés aux activités d’accueil des spectacles de la saison culturelle, des résidences d’artistes, des actions culturelles et des manifestations associatives et municipales.

- Déterminer en concertation avec le DT et l’Administratrice les ressources humaines, matérielles et budgétaires nécessaires.

- Se concerter et négocier avec les régisseurs des équipes accueillies et les prestataires : adaptation des fiches techniques, pré implantations, demande de devis pour les locations de matériel.

- Accueillir les productions et être garant du bon déroulement des montages et démontages techniques des spectacles en toute sécurité.

- Assurer en autonomie certaines régies son et/ou lumière de spectacles légers.

**Coordination humaine**

- Coordonner et animer les relations avec l’équipe technique constituée des techniciens et régisseurs son, lumière, plateau et vidéo qu’ils soient salariés permanents ou intermittents du spectacle.

- Veiller au respect des plannings prévisionnels de l’équipe technique.

*-* Participer à la bonne circulation des informations entre la direction, le pôle administratif et les pôles accueil/logistique et relations publiques.

- Travailler en transversalité avec les différents services de la ville.

**Gestion du matériel et des espaces**

- Organiser et participer aux opérations de maintenance préventive et curative des équipements techniques 1er degré, et à l’entretien de l’équipement scénique et des locaux.

- Veiller au bon respect des conditions d’utilisation des matériels et des espaces.

- Proposer des choix d’investissements pour améliorer l'aménagement du bâtiment et pour renouveler et adapter le parc technique aux évolutions techniques et environnementales.

- Gérer les outils liés aux nouvelles technologies (vidéo-projection, traitement de l’image et du son).

- Assurer une veille sur l’évolution technique du matériel.

- Tenir à jour un inventaire du matériel et gérer le stock des consommables.

**Gestion de la sécurité des personnes et des biens**

- Être garant de l’application des consignes et règlementations en matière de sécurité relatives au personnel technique et au matériel (code du travail) et au public (règlement incendie dans les ERP de type L – 2ème catégorie) et prendre toute initiative pour parer aux incidents et accidents. Assurer une veille en la matière.

**Cette liste est non limitative et est susceptible d’évolution en fonction des nécessités de service et du développement des activités.**

**⮞ Connaissances, capacités et qualités requises :**

**Savoirs et savoir faire**

Formation et expérience avérée en régie générale dans le spectacle vivant.

Compétences techniques dans le domaine de l’éclairage et maîtrise des consoles EOS ETC, notions en réseaux scéniques.

Intérêt et bonne connaissance du spectacle vivant. Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et du droit du travail applicable aux métiers de la scène.

Maîtrise des problématiques techniques du spectacle vivant et des nouvelles technologies, en matière de son, lumière, vidéo et machinerie.

Notions juridiques sur la règlementation des ERP en termes de sécurité, d’hygiène et d’accessibilité.

Capacités organisationnelles : savoir travailler en mode projet avec anticipation, planification et organisation des tâches. Sens du dialogue avec les équipes artistiques.

Compétences managériales : aptitudes à l’encadrement et l’animation d’une équipe technique.

Maîtrise du pack office (Excel, Word, Office) et pratique des logiciels métiers (Autocad et outil de planification).

Notions en gestion budgétaire. Maîtrise de l’anglais technique.

Habilitations électriques, CACES / PEMP et travail en hauteur obligatoires.

Formations en accroche et levage scéniques et SSIAP 1 souhaitées.

**Savoirs être**

Rigueur, sang-froid et réactivité, esprit constructif et capacité à être force de proposition.

Capacités à travailler avec des interlocuteurs multiples, goût et sens du travail en équipe et du service public. Capacités d’adaptation, d’écoute et de négociation, savoir rendre compte. Ouverture à la polyvalence.

**⮞ Conditions et contraintes d’exercice :**

Grande disponibilité avec travail en soirée et week-ends avec des horaires à amplitude variable (12 h maximum par jour lors de l’exploitation d’un spectacle) en fonction des nécessités de service et de la programmation culturelle du centre Charlie Chaplin.

Déplacements à prévoir pour le retrait et retour de matériels chez les fournisseurs, pour les spectacles - Permis de conduire indispensable.

 **Rémunération :**

Traitement indiciaire afférent au cadre d’emploi des Technicien territoriaux ; NBI ; Régime indemnitaire ; 13ème mois ; CASC ; chèques déjeune (valeur faciale 8,50€ financée à 60% par la ville), participation employeur pour la mutuelle santé et la prévoyance.